

Distr.
LIMITEE

TD/B/WG.3/L.5
2 décembre 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial sur la
comparaison de l'expérience des pays
en matière de privatisation
Troisième session
Genève, 29 novembre 1993
Point 7 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR LA COMPARAISON
DE L'EXPERIENCE DES PAYS EN MATIERE DE PRIVATISATION
SUR SA TROISIEME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 29 novembre au 3 décembre 1993

Rapporteur : M. Herbert Dzvimbo (Zimbabwe)

POINTS 2, 3 et 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en français, au plus tard le vendredi 10 décembre 1993 à la

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8106
Télécopieur : 907 0056
Téléphone : 907 5654 ou 5655

INTRODUCTION

1. Conformément au calendrier des réunions de la CNUCED, la troisième session du Groupe de travail spécial sur la comparaison de l'expérience des pays en matière de privatisation a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 29 novembre au 3 décembre 1993.

Déclarations liminaires

2. L'Adjoint du Secrétaire général de la CNUCED a dit que le Groupe de travail spécial avait suscité un vif intérêt de la part des gouvernements. Ainsi, il avait été possible de tirer des enseignements utiles et importants de l'examen du processus de privatisation, de déterminer ce qui était valable et ce qui ne l'était pas et d'évaluer les facteurs qui pouvaient faire une réelle différence dans la conception et l'exécution des politiques et des programmes de privatisation.

3. Concernant le premier des deux thèmes qui devaient faire l'objet d'un examen approfondi, à savoir la concurrence et la réglementation des monopoles privatisés, la question de la concurrence était primordiale. L'un des principaux enseignements fournis par l'expérience était que si la question de la propriété était souvent importante, celle de la concurrence l'était plus encore. Il y avait également la question de la réglementation économique, qui jouait un rôle prépondérant dans la protection des intérêts des consommateurs. D'autres aspects importants concernaient l'accroissement de l'efficacité, notamment par la promotion de la concurrence dans les services publics de distribution où celle-ci était possible, et par l'encouragement de l'innovation et de la productivité. Il y avait en outre le rôle de la politique de concurrence dans la protection de la concurrence contre les dysfonctionnements du marché et des réglementations. Selon les secteurs - et les télécommunications en étaient un bon exemple - la concurrence, la politique de concurrence et la réglementation économique pouvaient toutes contribuer à une réglementation dans un souci d'efficacité. L'équilibre à trouver entre concurrence et réglementation économique dépendrait de la nature du secteur et pourrait également être fonction du progrès technologique.

4. La privatisation des services publics de distribution allait au-delà d'une alternative entre cessions ou non-cessions. En raison des pressions croissantes pesant sur la fourniture d'infrastructures pour ces services, ainsi que de leurs difficultés budgétaires, les gouvernements se tournaient de

plus en plus vers le secteur privé pour cofinancer le développement de ces infrastructures. Le financement des infrastructures était en fait l'un des principaux enjeux du développement pour les années 90. La réglementation économique, nécessaire pour assurer une garantie et un certain niveau de prévisibilité, pouvait également imposer des contraintes de coût aux promoteurs-exploitants du secteur privé. Il fallait donc assurer la protection des intérêts des consommateurs tout en tenant compte des incitations devant être offertes aux partenaires du secteur privé, et des exigences d'efficacité économique et de concurrence eu égard au progrès technologique.

5. Concernant le second thème, les questions en jeu, qui se rattachaient au bilan social des privatisations pouvaient recouvrir un large domaine.

Il fallait tenir compte des incidences sur l'emploi, des incidences sur la fourniture d'infrastructures sociales ou de services sociaux, et des coûts et avantages sociaux de la privatisation des services publics de distribution.

Compte tenu des délais qui lui étaient impartis, le Groupe de travail spécial voudrait peut-être concentrer ses travaux sur deux groupes particuliers de questions concernant l'un la conception et le financement de mesures de compensation sociale et de mesures de protection sociale minimale, l'autre la création d'emplois en faveur des travailleurs licenciés, y compris des programmes de recyclage, des services de conseil et de placement, des mesures visant à accroître la mobilité de la main-d'oeuvre et un appui à la promotion de l'entrepreneuriat et du développement de micro, petites et moyennes entreprises. La capacité des gouvernements de traiter efficacement tous ces problèmes aurait une influence déterminante sur le succès des privatisations, aussi bien au stade de leur exécution que dans les phases ultérieures.

6. Le Chef du Groupe de la privatisation et du développement des entreprises a évoqué les deux principaux documents dont était saisi le Groupe de travail spécial, à savoir l'analyse plurinationale et le document de synthèse établi par le secrétariat pour l'examen approfondi de la concurrence et de la réglementation des monopoles privatisés, d'une part, et des incidences sociales et des mesures sociales d'accompagnement, d'autre part. Il a remercié les gouvernements des contributions nationales additionnelles et autres documents adressés au secrétariat depuis la deuxième session. Le secrétariat

avait mis à jour le répertoire des centres nationaux pour les questions de privatisation, qui contenait désormais des renseignements sur 65 centres environ.

7. Il a également remercié les experts qui avaient bien voulu participer aux réunions-débats de la troisième session, en se félicitant de la présence d'experts de la Banque mondiale et de l'OIT à l'une de ces réunions-débats.

Chapitre I

EXAMEN DE MONOGRAPHIES NATIONALES A LA LUMIERE D'UNE ANALYSE PLURINATIONALE
REALISEE PAR LE SECRETARIAT SUR LA CONCEPTION, L'EXECUTION ET
LES RESULTATS DES PROGRAMMES DE PRIVATISATION

(Point 3 de l'ordre du jour)

8. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi d'une version actualisée du rapport du secrétariat de la CNUCED intitulé :

"Conception, exécution et résultats des programmes de privatisation :
analyse plurinationale des données d'expérience" (TD/B/WG.3/7/Rev.1).

9. En outre, les monographies nationales communiquées au secrétariat ont été distribuées au Groupe de travail spécial sous une cote TD/B/WG.3/Misc...

(La liste de ces monographies est indiquée dans la liste des documents figurant dans l'annexe ... plus loin.)

[A compléter selon qu'il conviendra]

Chapitre II

EXAMEN APPROFONDI :

- i) DE LA CONCURRENCE ET DE LA REGLEMENTATION DES MONOPOLES PRIVATISES;
- ii) DES INCIDENCES SOCIALES ET DES MESURES SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT

(Point 4 de l'ordre du jour)

10. Pour l'examen de ce point, Le Groupe de travail spécial était saisi d'un document de synthèse établi par le secrétariat de la CNUCED (TD/B/WG.3/11).

[A compléter selon qu'il conviendra]

Chapitre III

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

11. La troisième session du Groupe de travail spécial a été ouverte le 29 novembre 1993 par M. Bror Wahlroos (Finlande), président du Groupe de travail spécial.

B. Election du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

12. En l'absence de tout changement par rapport à la deuxième session, le Bureau du Groupe de travail spécial à sa troisième session était composé comme suit :

<u>Président</u> :	M. Bror Wahlroos	(Finlande)
<u>Vice-présidents</u> :	Mme Taos Feroukhi	(Algérie)
	Mme Carmen Silva	(Colombie)
	M. Thomas Janicki	(Allemagne)
	Mme Urszula Calka-Jendroszczyk	(Pologne)
	Mme Prapada Saranusit	(Thaïlande)
<u>Rapporteur</u> :	M. Herbert Dzvimbo	(Zimbabwe)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

13. A sa 6ème séance (séance d'ouverture), le 29 novembre 1993, le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour provisoire de sa troisième session qu'il avait approuvé à sa deuxième session et qui avait été distribué par le secrétariat sous la cote TD/B/WG.3/10. Cet ordre du jour se lisait comme suit :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen de monographies nationales à la lumière d'une analyse plurinationale réalisée par le secrétariat sur la conception, l'exécution et les résultats des programmes de privatisation
4. Examen approfondi :
 - i) De la concurrence et de la réglementation des monopoles privatisés
 - ii) Des incidences sociales et des mesures sociales d'accompagnement

5. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Groupe de travail spécial
 6. Questions diverses
 7. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil.
14. Le Groupe de travail spécial a également approuvé dans son ensemble l'organisation des travaux proposés dans la section III du document TD/B/WG.3/10, sous réserve d'éclaircissements de la part du Président sur des points de détail.

D. Ordre du jour provisoire de la quatrième session
du Groupe de travail spécial

(Point 5 de l'ordre du jour)

[A compléter]

E. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil

(Point 7 de l'ordre du jour)

[A compléter]
